

Envahie, islamisée, la France est mal partie...

Islamisation: cela se fait en douceur et en profondeur pour les habitants de Courbevoie. Une mosquée gigantesque verra le jour et ce sont les édiles « Républicains » qui sont à la manœuvre. Comme celle qui sans doute ouvrira ses portes dans peu de temps à Puteaux.

Les « Républicains » n'ont comme concurrents que les Socialistes et les Communistes qui ouvrent des Mosquées partout où ils le peuvent. C'est à Nanterre, ville communiste par excellence que s'est ouverte une école privée islamique. Nous pouvons chaque matin et soir désormais, voir sur les trottoirs du Boulevard Georges Clémenceau, une file de gamins et de gamines habillés à la mode islamique pour aller s'instruire dans cet antre du savoir de l'islam. *La terre est plate puisque le Coran ne dit pas qu'elle est ronde, qu'elle ne tourne pas sur elle-même, etc.*

À Courbevoie, ce sont des élus du Front National qui mènent la bataille anti-mosquée. Ils ne sont que deux, mais font un travail fantastique. Les habitants de Courbevoie ne réalisent pas encore qu'en ayant donné en 2014, une majorité aux « Républicains », ils auront le plaisir et le bonheur de vivre une intégration à l'envers.

Courbevoie comme Puteaux sont dans une cohabitation à travers le quartier d'affaires de la Défense. Celui qui était visé par les ordures islamistes descendues à Saint Denis.

Rappel des petites lâchetés de ces dirigeants de villes qui, pour obtenir le vote musulman, ont abandonné leurs populations en faveur d'un islam pur et dur. Il faut dire que ces dirigeants ont été élus par des électeurs. Certes, ils ne représentent pas la majorité des électeurs de ces villes. Pour mémoire, Joëlle Ceccaldi-Raynaud a obtenu 8800 voix environ sur 36005 électeurs inscrits. (*Abstention écrasante qui rend service à l'UMPS*). Ils ont donc la majorité certes, mais par la grâce d'un pitoyable système électoral qui ne favorise pas la diversité politique et interdit le débat. La France dans son ensemble, n'a rien d'une démocratie. (*voir les élections régionales*). Puteaux à sa Mosquée au pied de la Tour Société Générale, le long du cimetière, ce qui permet aux visiteurs des morts d'écouter les appels à la prière. Une mosquée provisoire loués à la Mairie de Puteaux pour 1000€ de loyer charges forfaitaire comprises pour 1245m².

Projet de mosquée à Courbevoie par l'AMC (Association Musulmans Courbevoie)



L'Association Musulmane de Courbevoie (AMC) dépose une demande officielle à la mairie pour obtenir un

lieu de culte à Courbevoie. Sans négociation la mairie accorde la salle des Fêtes du Stade Municipal pour le ramadan. L'AMC obtient la salle G3 du Stade Jean Pierre Rive.

En 2012, à deux ans des élections municipales, la mairie a proposé à l'AMC d'étudier la possibilité de construire une Mosquée. La mairie a fourni l'ensemble des éléments pour travailler avec un architecte. Dépôt du premier projet de la Mosquée de Courbevoie aux services Techniques de la Ville pour la construction du Centre Culturel et Culturel Musulman à Courbevoie

– 1 salle de prière/hommes d'une capacité de 460 personnes pour 230 m²

– 1 salle de prière/femmes d'une capacité de 150 personnes pour 75 m²

– 4 salles de 19 élèves/classe de 35 m² Surface totale de 140 m²

– 1 parking semi enterré de 270 m² accessible depuis l'extérieur pour les piétons

Surface totale à construire, environ 1 089 m². Une capacité de 691 adeptes. Montant des travaux: 1 700 € HT/le m². L'architecte fera don de son étude. 1 700 € x 1092 m²= 1 851 300 € HT Total = 2 214 154 ,80 € TTC.

Approbation des Services Techniques de la mairie, celui du Conseil Municipal UMPS, et de la

Préfecture. Le Conseil Municipal UMPS accorde une convention d'occupation précaire à l'AMC d'un pavillon en briques rouges, au n°23 de la rue de Rouen.

Puis vint le deuxième projet: Construction d'une mosquée prévue dès le 2ème trimestre 2014. Délibération du Conseil Municipal UMPS pour accorder un Bail emphytéotique à l'AMC pour 80 ans, sans que l'on sache le montant des futurs loyers. –Les deux élus FN votent contre.

En février 2016, une journée portes ouvertes sur le lieu de la future mosquée, pour découvrir les plans du projet de construction de la future mosquée sur 3 niveaux, 3000m2, prévue pour 1800 personnes. C'est-à-dire un projet plus important que celui annoncé en 2012. Les présents sont: le Préfet du 92, deux adjoints de Courbevoie, une adjointe de Puteaux, le président AMC et l'architecte.

Actuellement l'AMC a récolté 300 000€ sur les 7 M€ nécessaires

Article dans le Parisien
<http://www.leparisien.fr/courbevoie92400/les-habitantsdecourbevoiedecouvrentlafuturemosqueesans-minaret140220165544467.php>

Lancement d'une PETITION en ligne contre la mosquée, sur Change.org.

<https://www.change.org/p/maire-de-courbevoie-non-%>

[C3%A0-la-construction-d-une-grande-mosque-%C3%A0-courbevoie-sur-un-terrain-communal?recruiter=197619126&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive%20%3Chttps://www.change.org/p/maire-de-courbevoie-non-%C3%A0-la-construction-d-une-grande-mosque-%C3%A0-courbevoie-sur-un-terrain-communal?recruiter=197619126&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive%3E](https://www.change.org/p/maire-de-courbevoie-non-%C3%A0-la-construction-d-une-grande-mosque-%C3%A0-courbevoie-sur-un-terrain-communal?recruiter=197619126&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive%20%3Chttps://www.change.org/p/maire-de-courbevoie-non-%C3%A0-la-construction-d-une-grande-mosque-%C3%A0-courbevoie-sur-un-terrain-communal?recruiter=197619126&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive%3E)



DEPARTEMENT des HAUTS-DE-SEINE

VILLE de COURBEVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JUIN 2015

2015 - 2 BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF CONSENTI A L'ASSOCIATION CULTUELLE DES MUSULMANS DE COURBEVOIE SUR LA PROPRIETE 105 RUE DES FAUVELLES

3.3.2 MB/

Conseillers municipaux présents : 00
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : 00
Conseillers municipaux excusés, non représentés : 00

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Il est exposé ce qui suit :

" Depuis plusieurs années, l'Association Culturelle des Musulmans de Courbevoie, en abrégé ACMC, sollicite de la Ville l'attribution d'un local ou d'un terrain en vue de l'édification d'un centre culturel.

Aux termes d'une convention d'occupation précaire signée le 5 mars 2013, et qui expirera le 30 avril 2016, l'ACMC a pu édifier sur le terrain communal situé 105 rue des Fauvelles, d'une contenance de 682 m², des bâtiments provisoires destinés à accueillir des activités associatives et culturelles.

Aujourd'hui, il est proposé au Conseil de consentir à cette association un bail emphytéotique administratif d'une durée de 80 ans sur ce même terrain, afin de permettre la construction d'un centre pérenne. Ce bail dont les frais d'établissement seront à la charge de l'association, comprendra une clause suspensive relative à l'obtention des autorisations d'urbanisme purgées de tout recours, nécessaires au projet de centre culturel.

Le montant de la redevance du bail sera proposé ultérieurement à l'approbation du Conseil, à réception de

Pour soutenir les élus du FN, voici un moyen simple: Floriane DENIAU Courriel : [courbevoie.2014\(at\)zemel.eu](mailto:courbevoie.2014@zemel.eu)

Gérard Brazon ([Le Blog](#))